



SI POUR AEP ET ASSAINISSEMENT DE CLOHARS-FOUESNANT (Siren : 252900220)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Clohars-Fouesnant
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	20/03/1959
Date d'effet	20/03/1959

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. René GLO

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE DE CLOHARS-FOUESNANT
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29950 CLOHARS-FOUESNANT
Téléphone	02 98 54 87 60
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	11 345
Densité moyenne	165,84

## Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Clohars-Fouesnant (212900328)	2 242
29	Gouesnach (212900609)	2 679
29	Pleuven (212901615)	2 759
29	Saint-Evarzec (212902472)	3 665

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)  <i>Le syndicat a pour objet d'assurer l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans les communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint Evarzec, ainsi que dans toutes les zones industrielles situées à l'intérieur de ce périmètre. En ce qui concerne l'assainissement, le syndicat est compétent pour la construction et l'exploitation de nouvelle station d'épuration</i></p>
<p>- Assainissement collectif  <i>Le syndicat a pour objet d'assurer l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans les communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint Evarzec ainsi que dans toutes les zones industrielles situées à l'intérieur de ce périmètre. En ce qui concerne l'assainissement, le syndicat est compétent pour la construction et l'exploitation de la nouvelle station d'épuration.</i></p>
<p>- Assainissement non collectif  <i>Le syndicat a pour objet d'assurer l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans les communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint Evarzec ainsi que dans toutes les zones industrielles situées à l'intérieur de ce périmètre. En ce qui concerne l'assainissement, le Syndicat est compétent pour la construction et l'exploitation de nouvelle station d'épuration.</i></p>
<p>Voirie</p> <p>- Création, aménagement, entretien de la voirie</p>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
29	SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE (252901434)	SM ouvert	190 681

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)